

## Bulletin d'histoire politique

Numéro régulier - Note de recherche

# D'où vient l'expression révolution tranquille?

André Gervais



Volume 6, numéro 2, hiver 1998  
Question sociale, problème politique : le cas du Québec de 1836 à 1939

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063653ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063653ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
Comeau & Nadeau Éditeurs

### ISSN

1201-0421 (imprimé)  
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cette note

Gervais, A. (1998). D'où vient l'expression révolution tranquille? *Bulletin d'histoire politique*, 6(2), 115–122. <https://doi.org/10.7202/1063653ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

## D'où vient l'expression *révolution tranquille*?

•••

André Gervais

Université du Québec à Rimouski

C'est en préparant, à l'automne 1996, une «Brève chronologie (politique, culture) des années soixante au Québec» (plus de 260 dates) que certaines dénominations courantes sont devenues, si je puis dire, suspectes. Deux exemples: depuis quand une boîte à chansons s'appelle-t-elle *boîte à chansons*, le phénomène s'étant répandu, comme on sait, durant ces années-là, et, bien sûr, il fallait bien que cela me saute dessus, depuis quand la révolution tranquille s'appelle-t-elle *révolution tranquille*? Je laisse évidemment tomber la première question et me concentre sur la seconde tout en annonçant d'emblée que, face à cet oxymore, extensible de surcroît, je n'ai pas toute la réponse. D'où cette mise en place par le biais de laquelle je fais «appel à tous».

En anglais

C'est Léon Dion qui, le premier semble-t-il, écrira (*La prochaine révolution*, Montréal, Leméac, 1973) que cela a d'abord été une façon de nommer, dans un article paru dans un journal torontois, en 1962 selon toute vraisemblance, ce qui se passe au Québec depuis un certain temps. La dernière proposition est une phrase volontairement générale car personne n'a encore retrouvé cet article (ou articulet), ne sait qui l'a rédigé, quel jour exactement il a été publié — est-ce à la suite de l'élection fédérale du 18 juin, à l'occasion de laquelle le Crédit social de Réal Caouette fait une percée significative? est-ce à la suite de l'élection provinciale du 14 novembre, à l'occasion de

laquelle, autour de René Lévesque, est mise au premier plan la question de l'hydroélectricité? — et, cela va de soi, quelle argumentation il propose pour nommer *quiet revolution* ce qui se passe au Québec depuis un certain temps.

Les uns diront que ce journal est *The Globe and Mail*, d'autres que c'est *The Telegram*. Mais rien n'est précis, ici non plus. Les uns: Kenneth McRoberts et Dale Postgate, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, qui citent Dion; Dale Thomson, *Jean Lesage et la révolution tranquille*, Ville Saint-Laurent, Éd. du Trécaré, 1984, qui ne cite personne; Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, tome II (*Le Québec depuis 1930*), Montréal, Boréal, 1986, qui ne citent personne, eux non plus. D'autres: Maurice Lemire et ses collaborateurs, *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, tome IV (1960-1969), Montréal, Fides, 1984.

En français

Il faudra attendre un an, sinon plus, pour que ces deux mots, littéralement traduits (*révolution tranquille*) et peut-être sémantiquement rechargés, deviennent un terme ou, comme on dit, une étiquette porteuse, assumée sinon lancée, selon toute vraisemblance, par le gouvernement de l'époque, le gouvernement Lesage. Étant donné ce qu'on peut glaner dans *Le Devoir*, essentiellement, mais aussi dans *Parti pris*, revue de gauche, on peut en déduire que cela aurait surgi en octobre 1963. Qu'on en juge:

*Le Devoir*, 5 juillet 1963, entretien de Jean-Marc Léger avec René Lévesque, ministre du gouvernement Lesage:

Une sorte de révolution est en cours chez nous depuis un quart de siècle, qui est notre version à nous de ce phénomène mondial appelé «accélération de l'Histoire»: la seconde guerre mondiale, l'industrialisation rapide et l'urbanisation plus rapide encore; l'introduction massive de la technologie, le progrès du confort et des loisirs pour le plus grand nombre, avec, rendue plus cruelle par le contraste qui va s'accroissant, la misère trop visible de certains groupes que le courant a laissés sur la berge — colons ou cultivateurs marginaux, «pool» des tâcherons sans métier des villes, etc.

Autant d'éléments à quoi il faut ajouter l'apparition et la diffusion de nouveaux moyens d'information, la télévision surtout, l'essor du

tourisme, qui ont bouleversé notre société et l'ont amenée à se poser des questions.

*Le Devoir*, 13 août 1963, entretien de Jean-Marc Léger avec Paul Gérin-Lajoie, autre ministre du gouvernement Lesage:

Je n'hésite pas à parler de révolution, de révolution nationale qui doit se faire au moins au même rythme que celui auquel nous avons commencé de nous mettre pour accomplir notre émancipation économique, pour retrouver et élargir notre autonomie politique. [...] Oui, c'est une révolution à accomplir autant qu'un ministère [de l'Éducation] à créer, les deux vont de pair.

*Le Devoir*, 28 septembre 1963, éditorial d'André Laurendeau:

[...] nous sommes entrés depuis quatre ans [depuis septembre 1959: Maurice Duplessis meurt le 7, Paul Sauvé le remplace le 10] dans une période d'expression et d'accélération.

[...] cette période de bouleversements est en même temps une période de nationalisme intense.

Mais quand l'évolution devient explicite: quand sa vitesse est telle qu'on se demande s'il est encore légitime de parler d'évolution, et si le terme *révolution* ne décrirait pas le processus avec plus d'exactitude: alors, par hypothèse, cent problèmes surgissent à la fois.

Cent problèmes dont dix au moins sont capitaux, engagent des idées centrales et parfois l'être même. [...]

Je veux dire, en somme, qu'une fois posé et admis le fait de cette évolution rapide, il est naturel que les problèmes surgissent, que les difficultés crépitent, que les obstacles se dressent sur la route. C'est naturel et normal. Car à cet égard nous sommes un peu dans la situation des peuples sous-développés: nous essayons de rattraper en dix ans, non pas certes un millénaire, mais trente et cinquante ans d'histoire.

Est-ce possible sans catastrophe? Mais ne provoquerait-on pas une catastrophe plus grave en essayant de l'éviter?

*Parti pris*, n° 2, novembre 1963, article de Paul Chamberland:

Au Québec, nous vivons aujourd'hui un «moment» révolutionnaire qui rend notre histoire plus que jamais irréversible. Plus précisément, nous vivons une période que je qualifierais de pré-révolutionnaire [...]. La «révolution tranquille» du gouvernement Lesage, avec la nationalisation de l'électricité, la «grande charte» de l'éducation, l'audace dans ses rapports avec le gouvernement central; le mouvement laïc; la montée indépendantiste avec ses manifestations spectaculaires comme le terrorisme du FLQ, le jeûne de Marcel Chaput et la protestation à la Place des Arts, tous ces éléments [1961-1963], parfois disparates, mesurent la gravité de la crise et, parallèlement, la prise de conscience qu'elle provoque chez les éléments les plus progressifs de la nation.

*Le Devoir*, 28 novembre 1963, déclaration de Jean-Luc Pépin, député fédéral:

[...] «la révolution tranquille» chez les Canadiens français du Québec «est surtout une révolte contre nous-mêmes».

C'est le résultat d'une nouvelle conception de la vie politique, économique, académique, linguistique et religieuse dans le Québec, a-t-il dit. «Libéré de la frustration et de la honte, le Canada français a décidé de s'offrir à lui-même et au pays un meilleur produit culturel».

[...] un Québec plus fort «sera la clef vers un Canada meilleur et plus riche, et le remède aux craintes et aux complexes des Canadiens français».

Le n° 1 de *Parti pris* ayant été lancé le 1<sup>er</sup> octobre, on peut sans difficulté poser que le n° 2 a été pour une large part rédigé, mis en page et imprimé durant ce mois-là, afin de sortir début novembre. Ce serait donc à la charnière du bref questionnement critique du journaliste («une fois posé et admis le fait de cette évolution rapide») et du bref bilan critique de l'essayiste («une période que je qualifierais de pré-révolutionnaire»), entre en amont la déclaration emphatique («Oui, c'est une révolution à accomplir») d'un ministre et en aval la déclaration réductrice («surtout une révolte contre nous-mêmes») et récupératrice d'un député, que le nom aurait surgi et, manifestement, commencé déjà à faire problème. «Il est probable qu'il n'y a que les Québécois qui puissent accoucher d'un tel concept et pratiquer une chose telle qu'une révolution tranquille» (Marcel Rioux, *La question du Québec*, Paris, Seghers, 1969; édition revue et augmentée, 1971).

Et, une fois de plus, le différend entre le «Gouvernement du Québec» (c'est en septembre 1962 que les standardistes de l'hôtel du gouvernement arrêtent de répondre «Gouvernement provincial») et le gouvernement du Canada s'installe.

C'est quelques mois plus tard que, le terme étant mieux connu, la critique reprend, plus virulente encore:

*Parti pris*, n° 5, février 1964, autre article de Paul Chamberland:

La «révolution tranquille» de Lesage serait tranquille parce que bourgeoise; d'ailleurs une révolution tranquille se traduit, en termes objectifs, par programme de réformes, c'est-à-dire une intelligente contre-révolution. *Mais discutons plutôt de choses que de mots* [je souligne].

*Cité libre*, n° 64, février 1964, article de Pierre Vallières:

[...] le ministre des Finances du gouvernement Pearson, M. Walter Gordon, prenant dignement la parole, le 6 janvier dernier, devant le «Canadian Club» de Toronto, entretenait ses concitoyens de la «révolution québécoise», cette révolution «tranquille», «pacifique», «démocratique», comme on dit dans nos milieux, cette révolution libérale qui consiste à s'asseoir à son tour confortablement dans les «chesterfields» du capitalisme.

Depuis le temps qu'on nous casse les oreilles avec cette *révolution verbale* [je souligne], qui sert d'étendard à Jean Lesage, comme l'autonomie fleurdelisée servait de drapeau à feu Duplessis, il ne serait peut-être pas inutile de nous demander, au moins une fois, si oui ou non nous sommes en révolution au Québec. Et cela d'autant plus qu'il est dans la tradition de nos gouvernements de brouiller les idées pour empêcher les gens de prendre une conscience claire de la réalité et de choisir avec lucidité des objectifs qui servent leurs intérêts.

L'autonomie, comme chacun sait, a servi sous Duplessis et Saint-Laurent à nous vendre sans résistance aux Américains, comme jadis on flattait doucement les moutons pour mieux les tondre. La «révolution tranquille» sous le double régime libéral Lesage-Pearson, ne sert peut-être, au fond, qu'à nous donner l'illusion de l'indépendance pour nous pousser plus sûrement à servir des intérêts étrangers sous prétexte de «nous mettre à l'heure du monde moderne».

*Le Devoir*, 24 février 1964, compte rendu par Réal Pelletier d'un débat entre Jacques Guay (*La Presse*) et Pierre Maheu (*Parti pris*), entre autres, organisé le 23 février par la Presse étudiante nationale à l'Université de Montréal:

En désaccord sur la solution révolutionnaire, MM. Guay et Maheu ont néanmoins joyeusement mis la hache dans le «mythe» de la «révolution tranquille» du gouvernement Lesage.

Ces deux termes sont absolument contradictoires, a déclaré Maheu; Guay estime de son côté que nous sommes en présence d'une vaste blague lorsqu'un gouvernement qui prétend prêcher la révolution — si tranquille soit-elle — ne fait pas la moindre allusion au chômage ou au plein emploi dans son discours du trône.

Critique d'ailleurs immédiatement suivie, entre autres, des constats et des regroupements suivants, ouvertures vers d'autres débats, d'autres mouvements de masse:

20 mars 1964: À la suite d'une rencontre du Conseil d'administration de *Cité libre* avec les codirecteurs de la revue (Jean Pellerin et Pierre Vallières), démissionnent, outre ce dernier, onze des rédacteurs de la «nouvelle orientation (socialiste et nationaliste)» (*Le Devoir*, 21 mars) de la «nouvelle équipe», en place depuis le numéro de janvier 1964: Charles Gagnon, Gérald Godin, Pierre Godin, Patrick Straram et Pierre Vadeboncoeur, entre autres.

Avril 1964: Alors que les autres provinces doivent participer au régime fédéral de pensions, le gouvernement de la province de Québec, qui a obtenu dès le 9 septembre 1963 l'autorisation de constituer son propre régime, en fait officiellement l'annonce; cet arrangement permet l'établissement du Régime des rentes du Québec et le lancement de la Caisse de dépôts et de placements. «À la question [de Gérald Godin, journaliste]: “Nommez-moi une chose, une seule chose que le gouvernement Lesage a faite depuis 1960, qui remette en question fondamentalement le colonialisme qu'exerce sur les Québécois le capitalisme canadien-anglais ou l'impérialisme américain”, il [René Lévesque, ministre] me répondit: “Il y en a une. La Caisse de dépôt.” Et de me raconter [en privé, à l'automne 1964, lors de notre première rencontre] à la faveur de quels événements cette sorte de coup de force avait eu lieu et grâce à l'appui de quels Québécois à Ottawa» (Gérald Godin, dans *Québec-Presse*, 30 décembre 1973).

Avril 1964: Gérard Pelletier, dans un article très critique sur *Parti pris* publié dans *Cité libre*, écrit que cette revue «constitue de toute évidence la première tentative sérieuse en vue de dédouaner le séparatisme auprès des hommes de gauche».

23 mai 1964: Au Forum, environ 8,000 personnes assistent, au profit du RIN, au Gala de l'indépendance; une trentaine d'artistes (dont Renée Claude, Clémence DesRochers, Pauline Julien, Raymond Lévesque, Monique Leyrac et Gilles Vigneault) montent sur scène.

Mais, il fallait s'y attendre, voici déjà l'autre facette de la récupération:

*Le Devoir*, 8 septembre 1964, reportage d'Évelyn Gagnon à l'occasion du dévoilement le 6 septembre du monument érigé à Trois-Rivières par la Société des amis de Maurice Duplessis:

Selon le professeur [de l'Université Laval] Jean-Noël Tremblay. Duplessis a été le «père» de la révolution tranquille.

C'est M. Duplessis, affirme M. Tremblay, qui a amorcé «dans le domaine politique cette résurrection nationaliste et économique qui devait déclencher la véritable révolution tranquille, qui nous a conduits aux réalisations solides, durables, dont d'autres aujourd'hui voudraient s'approprier seuls les initiatives et les mérites».

Cette façon de parler aussi des «nombreuses lois nouvelles, révolutionnaires pour l'époque» (1936-1939), mais sans cependant les nommer, est une façon, ici tout à fait partisane, de distordre historiquement les «limites» de la révolution tranquille. Ce que tels analystes, plus tard, périodisant l'histoire politique et littéraire du Québec, particulièrement, n'hésiteront pas à faire, mais en ne remontant jamais plus haut que 1945, sauf erreur, et en en détectant les derniers soubresauts jusqu'à la fin des années soixante-dix, voire au début des années quatre-vingt.

Enfin, fort probablement écrits en 1964, deux essais sont publiés au Canada anglais qui, avec dans leur titre ledit terme, ne font aucune allusion à l'expression elle-même, au fait, en tout cas, qu'elle vienne d'un journal canadien-anglais, l'expression étant prise comme allant déjà de soi et, pour ainsi dire, retraduite du français:



Peter Desbarats: *The State of Quebec. A Journalist's View of the Quiet Revolution*, Toronto / Montréal, McClelland and Stewart, [?] 1965;

Thomas Sloan: *Quebec, the Not-so-quiet Revolution*, Toronto, The Ryerson Press, [avril] 1965; *Une révolution tranquille?*, traduction de Michel van Schendel, Montréal, HMH, coll. «Aujourd'hui», [août] 1966.

Point d'orgue

L'année même où, selon toute vraisemblance, *quiet revolution* est proposé comme nom de ce qui se passe au Canada français, ne lit-on pas (*Le Devoir*, 28 juillet 1962) dans la publicité d'une librairie bien connue de la rue Sainte-Catherine Ouest: «Un choix Tranquille est un choix sûr»! Il ne faut cependant pas oublier qu'en 1948 cette librairie était l'unique dépositaire d'un ensemble d'écrits et de textes qui allaient, comme on dit, montrer le chemin. Cet ensemble portait le titre de l'un d'eux: *Refus global*.